



## SOMMAIRE

Pages

Point 9 de l'ordre du jour:	
Discussion générale (suite)	
Intervention du Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques . . . . .	335
Discours de S. M. Hussein Ier (Roi de Jordanie) . . . . .	340
Discours de M. Nehru (Premier Ministre de l'Inde) . . . . .	343

Président: M. Frederick H. BOLAND (Irlande).

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

## Discussion générale (suite)

1. Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Avant que l'Assemblée reprenne ce matin la discussion générale, je donnerai la parole au Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui désire faire usage de son droit de réponse.
2. M. KHROUCHCHEV (Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Je voudrais, pour répondre aux déclarations de certains orateurs, préciser une fois de plus la position de la délégation soviétique sur l'une des questions importantes soumises à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa présente session. Il s'agit du rôle que doit jouer et de la place que doit occuper l'organe exécutif de l'ONU par lequel nous proposons de remplacer le poste du Secrétaire général.
3. J'apporte ces précisions pour répondre à ceux qui déforment notre position et aussi pour expliquer cette position à ceux qui ne voient pas encore la portée de notre proposition, mais qui veulent l'étudier et bien la comprendre.
4. On se souviendra que l'Organisation des Nations Unies a été créée en 1945. Dans l'atmosphère de victoire qui a marqué la fin de la seconde guerre mondiale, les meilleurs esprits de l'époque ont réfléchi à la façon d'établir des relations normales entre Etats et de créer un organisme international qui puisse régler les différends entre Etats ou entre groupes d'Etats pour éviter une aggravation de la situation et, à plus forte raison, pour empêcher la guerre. Telle était la tâche principale que l'on confiait à l'Organisation des Nations Unies.
5. Il a été élaboré une Charte qui prévoyait une Assemblée générale à laquelle participeraient tous les Etats signataires de la Charte et remplissant les conditions qui y sont énoncées. Pour la solution des questions importantes, particulièrement des ques-

tions de nature à provoquer une tension, il a été créé un Conseil de sécurité afin de relâcher cette tension et d'empêcher qu'elle ne s'aggrave, et surtout afin d'empêcher la guerre.

6. L'Union soviétique, la Chine, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, les grandes puissances de l'époque, ont été désignés comme membres permanents du Conseil de sécurité. La Charte stipulait que les décisions du Conseil de sécurité seraient prises à l'unanimité de ces cinq Etats. Ce n'était pas là une décision fortuite. Elle reflétait la sagesse des promoteurs et des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, qui ont tenu compte des réalités de la situation internationale de l'époque.

7. Quinze ans se sont écoulés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Des changements sont-ils survenus depuis dans le monde? Oui, d'immenses changements se sont produits. Quinconque ne le comprend pas est plongé dans un sommeil léthargique; il en est encore à l'état dans lequel il vivait il y a 15 ans, avec ses anciennes idées et son ancienne conception des problèmes internationaux.

8. Or, nous n'avons pas à faire, ou plutôt nous ne devrions pas avoir à faire à ceux qui dorment d'un sommeil léthargique. Les hommes qui n'ont cessé de vivre et d'agir avec leur peuple et leur Etat voient que d'immenses progrès sociaux et politiques sont intervenus dans le monde. A la fin de la seconde guerre mondiale, il n'y avait que deux Etats socialistes sur terre: l'Union soviétique et la République populaire mongole. Malheureusement, cette république n'a pas encore été admise à l'Organisation des Nations Unies, et nous voudrions souligner une fois de plus qu'une pareille attitude envers ce pays est entièrement injustifiée.

9. Les Etats-Unis, qui sont à la tête du monde capitaliste, étaient à la fin de la guerre le pays économiquement le plus riche et le plus puissant. La guerre leur a infligé moins de pertes qu'aux autres pays et leur a procuré plus de profits.

10. Dans les premières années d'après guerre, l'URSS avait une armée puissante, mais son économie nationale était détruite, et les puissances impérialistes espéraient que notre Etat cesserait bientôt d'exister. Elles escomptaient que le régime socialiste cesserait par la même occasion d'avoir une existence réelle et que le socialisme ne subsisterait plus qu'en tant que problème idéologique et théorique. Mais tous ces espoirs des impérialistes, des colonialistes et du capital monopoleur se sont révélés illusoire et se sont évanouis.

11. Non seulement l'URSS s'est rapidement rétablie, mais son rythme de développement a étonné l'humanité. Nous formons chaque année plus de 100.000 ingénieurs, nous avons créé la première centrale atomique du monde, nous avons construit le premier

brise-glace atomique, qui est en service dans l'océan Arctique, nous avons été les premiers à envoyer des fusées dans l'espace cosmique. Les succès de l'Union soviétique ont montré les grands avantages que présente le régime socialiste, les possibilités illimitées que le socialisme et le communisme ouvrent à l'épanouissement des talents de l'homme.

12. La grande Chine, s'étant engagée elle aussi dans la voie du socialisme, développe avec succès son économie et sa culture. La République populaire de Chine constitue un autre exemple éloquent de la façon dont les peuples, une fois délivrés du joug impérialiste, peuvent rapidement reconstituer leurs forces, consolider leur indépendance et rattraper le retard économique et culturel de leur pays.

13. Le cas de la Tchécoslovaquie est particulièrement instructif. La Tchécoslovaquie était, dans le passé, un pays capitaliste hautement développé du point de vue industriel. Les idéologues bourgeois affirmaient que le socialisme ne pouvait trouver un terrain propice que dans les pays arriérés et sous-développés. L'exemple de la Tchécoslovaquie a donné un démenti à ces inventions et a montré qu'un pays hautement développé peut aussi, s'il s'engage dans la voie du socialisme, offrir à son peuple des possibilités sans précédent d'essor et d'amélioration des conditions de vie.

14. Prenons aussi la République démocratique allemande. Ayant choisi la voie de la paix, du progrès et du socialisme, la population de la République démocratique allemande a secoué le joug des monopoles et du militarisme. A présent, la République démocratique allemande est un pays pacifique qui se développe rapidement. Elle ne menace personne. Il en est tout autrement en Allemagne de l'Ouest, où l'économie se développe sur la base du capitalisme et où l'on voit renaître les forces mêmes qui ont entraîné le monde dans la seconde guerre mondiale: l'esprit de revanche, le militarisme et le fascisme. Ce pays, foyer grandissant d'une nouvelle menace de guerre, poursuit une politique qui n'est pas pacifique mais belliqueuse.

15. Ces quelques exemples montrent que le socialisme promet à toute l'humanité la paix, le progrès, la prospérité et la délivrance définitive de tous les maux et de tous les vices du capitalisme. Le socialisme a conquis une place stable sur la planète, il a gagné la reconnaissance et le respect des peuples.

16. Les Etats socialistes d'Europe et d'Asie unissent sous leurs étendards plus de 1 milliard d'êtres humains, ils montrent au monde entier les avantages qu'offre le jeune régime socialiste par rapport au capitalisme dont les jours sont comptés.

17. Je voudrais poser aux représentants qui siègent à l'Assemblée une question qui paraît fort simple: peut-on ne pas tenir compte du fait que, sur les 3 milliards d'habitants de notre planète, plus de 1 milliard vivent dans des pays dont la majorité a adopté et organisé un régime d'Etat socialiste au cours des 15 dernières années? Il semble que des hommes politiques réfléchis ne sauraient méconnaître cette nouvelle structure sociale du monde, qui exerce une influence décisive sur les relations internationales actuelles.

18. Si l'on admet ce fait indiscutable — et seuls des hommes souffrant de myopie politique peuvent

ne pas l'admettre — il devient tout à fait évident que la structure de certains organes de l'ONU, qui était normale à une époque donnée et qui répondait à l'état de choses du moment, est devenue périmée. Plus d'un tiers de la population du globe est, dans une certaine mesure, victime d'une discrimination à l'ONU, notamment au Conseil de sécurité et surtout au Secrétariat. C'est ce qu'a souligné ici [880ème séance], à très juste titre, M. Sukarno, président de la République d'Indonésie.

19. Outre le groupe important et puissant des pays socialistes, de nouveaux et jeunes Etats qui ont choisi la politique de neutralisme sont apparus dans l'arène internationale. Ce sont le grand Etat indien, qui était récemment encore une colonie britannique, l'Indonésie, ancienne colonie néerlandaise, la Birmanie, la République arabe unie et les jeunes Etats d'Afrique et d'Asie. Ces pays maintenant indépendants comptent plus de 1 milliard d'habitants. Mais leurs intérêts ne sont pas non plus pris en considération, ni au Conseil de sécurité, ni au Secrétariat de l'ONU.

20. Nous vivons tous sur une même planète; c'est pourquoi nous devons rechercher les moyens d'établir des relations normales entre tous les Etats et d'assurer une coopération fondée sur l'égalité des droits. L'Organisation des Nations Unies doit être l'endroit où cette coopération doit s'instaurer dans l'intérêt du maintien de la paix, sur la base la plus large et la plus équitable.

21. Lorsque le Gouvernement soviétique soulève, par exemple, la question de la réorganisation du Secrétariat, il ne fait que manifester un souci sincère de voir l'ONU fonctionner normalement, compte tenu des intérêts des peuples de tous les pays, et non pas seulement des intérêts d'un groupe quelconque de pays ou même de certains milieux.

22. A l'heure actuelle, un seul homme interprète et exécute toutes les décisions de l'Assemblée et du Conseil de sécurité. Or, on sait depuis longtemps qu'il n'existe pas et il n'a jamais existé de saints sur terre. Que ceux qui croient à l'existence des saints gardent leur opinion; pour notre part, nous ne croyons pas à ces balivernes.

23. Ainsi donc, un seul homme, en l'occurrence M. Hammarskjöld, doit interpréter et exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité en tenant compte aussi bien des intérêts des pays du capital monopoleur que de ceux des pays socialistes et des pays neutralistes. Mais cela est impossible. Nous avons tous entendu avec quelle énergie les pays impérialistes défendent la position de M. Hammarskjöld. Ne voit-on pas clairement dans l'intérêt de qui il interprète et exécute les décisions adoptées et de qui il est le "saint"?

24. M. Hammarskjöld a toujours manqué d'objectivité envers les pays socialistes; il a toujours défendu les intérêts des Etats-Unis et des autres pays du capital monopoleur. Les événements survenus au Congo (Léopoldville), où il a joué un vilain rôle, ne sont que la goutte qui a fait déborder le vase.

25. En vérité, si la composition du Secrétariat et du Conseil de sécurité avait été différente, aucun événement particulièrement grave ne se serait produit au Congo.

26. D'abord, les colonialistes n'auraient pas osé reprendre le pouvoir et, s'ils l'avaient fait, non seulement les troupes des Nations Unies les auraient expulsés, mais elles auraient permis au Parlement et au gouvernement légalement élus par le peuple congolais de fonctionner normalement.

27. Lorsque les colonialistes ont accordé l'indépendance au Congo, ils comptaient que cette indépendance serait fictive. Mais le Gouvernement congolais a décidé de défendre pour de bon ses droits politiques et économiques. Cela a rendu furieux les colonialistes, qui se sont lancés dans une aventure militaire: ils ont décidé, sous couvert d'une indépendance fictive, d'imposer au peuple congolais ce qui était en fait l'ancien régime colonial.

28. Je le répète: le peuple congolais n'a malheureusement pas trouvé en défenseur de ses intérêts dans l'Organisation des Nations Unies. Comment peut-on dire que les buts et les principes des Nations Unies ont été respectés?

29. M. Hammarskjöld n'a pas utilisé les troupes des Nations Unies pour soutenir le Parlement et le Gouvernement légitimes du Congo, à la demande desquels ces troupes avaient été envoyées, mais pour appuyer les forces des colonisateurs, qui ont lutté et qui luttent encore contre le Parlement et le Gouvernement légitimes congolais pour imposer de nouveau leur joug à ce pays. Il s'est servi de troupes des Nations Unies pour s'ingérer dans les affaires intérieures du jeune Etat. Personne ne saurait tolérer plus longtemps qu'arbitrairement et au mépris du droit on se serve de l'ONU non pas pour aider le peuple congolais, mais au contraire pour le combattre et pour défendre les intérêts des milieux colonialistes. C'est ce qu'ont souligné à juste titre les chefs des délégations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie, de la Bulgarie, du Ghana, de la République arabe unie, de Cuba, de l'Indonésie et d'autres pays encore.

30. Pour que l'on me comprenne bien, je veux répéter que nous n'avons pas confiance en M. Hammarskjöld et que nous ne pouvons pas avoir confiance en lui. S'il n'a pas le courage de démissionner, ce qui serait, dirais-je, un acte chevaleresque, nous en tirerons les conclusions qui s'imposent. Un homme qui a agi au mépris de la justice la plus élémentaire n'a pas sa place au poste élevé de Secrétaire général.

31. Certains diront que l'on devrait peut-être remplacer M. Hammarskjöld par un autre homme plus digne. Ils raisonnent de la façon suivante: admettons que M. Hammarskjöld ait commis une grosse faute; ne peut-on pas y remédier en le remplaçant par quelqu'un d'autre? Bien sûr, cela pourrait se faire. Mais préserverions-nous ainsi l'ONU de la répétition de semblables erreurs dans l'avenir? Je ne le crois pas. Aucun autre Secrétaire général ne pourrait représenter objectivement les trois différents groupes d'Etats.

32. A l'heure actuelle, les travaux de l'Organisation des Nations Unies, de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Secrétariat sont malheureusement orientés dans une seule direction. Jusqu'à présent, un seul groupe de pays, dirigé par les Etats-Unis, a eu la haute main à l'Organisation, et il ne domine même plus en vertu du droit du plus fort.

Il a perdu ce prétendu droit parce qu'il ne lui reste plus que l'ombre de l'ancienne force sur laquelle s'appuyaient les colonialistes pour maintenir sous leur joug les peuples coloniaux.

33. La vérité, c'est qu'aujourd'hui les forces des deux Etats les plus puissants — l'Union soviétique et les Etats-Unis — sont pour le moins égales, et si l'on tient compte des autres pays socialistes, de même que des pays anciennement colonisés, il devient évident que les Etats pacifiques ont de leur côté non seulement le droit et la justice, mais aussi la force. Si l'on néglige ce fait, il est clair que l'Organisation des Nations Unies ne peut pas fonctionner.

34. D'ailleurs, l'ONU perdrait alors toute sa valeur parce qu'elle ne pourrait pas s'acquitter de sa tâche principale, qui est le maintien de la paix entre les peuples.

35. Mais pourquoi parler de l'avenir? Nous voyons déjà quels ont été les résultats de la partialité dans le règlement des questions à l'Organisation des Nations Unies du fait que les Etats impérialistes y ont la haute main. Le poste de Secrétaire général est occupé par un représentant des puissances occidentales. Depuis 15 ans que l'Organisation existe, on n'a jamais élu un représentant d'un pays socialiste à la présidence de l'Assemblée générale. C'est là une situation sur laquelle je n'ai pas besoin de m'étendre longuement.

36. La pression des pays impérialistes sur l'Assemblée générale est particulièrement évidente à propos de la question du rétablissement de la Chine dans ses droits légitimes à l'Organisation des Nations Unies. J'en ai déjà parlé et je le répète à l'intention de ceux qui empêchent la République populaire de Chine de participer aux travaux de l'ONU et qui, cette fois encore, marchent dans le sillage des puissances impérialistes. Chacun doit comprendre que l'on doit enfin réparer cette injustice. Sans la Chine, il ne peut y avoir de désarmement et il ne peut y avoir non plus de travail normal à l'Organisation des Nations Unies.

37. Or, il importe que l'ONU puisse éteindre à temps les foyers de guerre où qu'ils se trouvent. Comment peut-on y arriver? Seulement en tenant compte des intérêts des trois groupes d'Etats, et aussi de ceux des peuples coloniaux. Or, à l'heure actuelle, les colonisateurs font tout pour prolonger l'existence d'un régime d'esclavage dans les pays coloniaux, et, là où les peuples conquièrent leur indépendance, les colonisateurs cherchent à les duper en leur accordant une indépendance fictive tout en essayant de prolonger en fait le régime colonialiste.

38. Dans les conditions actuelles, est-il donc possible de nommer au poste de Secrétaire général de l'ONU un homme qui puisse tenir compte des intérêts des trois groupes d'Etats? Nous estimons que cela est impossible. Certes, si l'on veut parler de fidélité aux idées de paix et d'humanité, on pourrait proposer, pour le poste de Secrétaire général, un représentant des pays socialistes, qui servirait véritablement les idées les plus avancées de la société humaine, la cause d'une paix durable. Mais on peut dire d'avance que les puissances occidentales se méfieraient de cette personne, et leur méfiance serait compréhensible.

39. Mais, si nous reconnaissons nous-mêmes que la nomination au poste de Secrétaire général d'un représentant des pays socialistes ne créera pas des conditions normales de travail pour l'Organisation, comment les pays occidentaux peuvent-ils nous demander de croire en l'objectivité de leur candidat, M. Hammarskjöld en l'occurrence? Les pays neutralistes veulent aussi jouer leur rôle à l'Organisation des Nations Unies, ils veulent que leurs intérêts soient garantis, et il faut tenir compte de ces revendications légitimes.

40. La seule bonne solution serait donc de créer un organe exécutif où les trois groupes d'Etats seraient représentés chacun par une personne et qui exécuterait les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

41. Certains disent que, si l'organe exécutif de l'ONU est composé de trois personnes, il sera paralysé. Mais la tâche de ceux qui feront partie de cet organe sera justement de trouver des décisions sages de nature à garantir la paix, ce qui signifie qu'ils devront tenir compte des intérêts des trois groupes d'Etats. Or, si les décisions sont prises compte tenu des intérêts d'un seul de ces groupes, comme c'est le cas maintenant, où l'on ne prend en considération que les intérêts des Etats impérialistes, ces décisions ne seront pas réalistes. Regardons les choses en face: les puissances impérialistes ne sont pas en mesure d'appliquer ces décisions partiales parce qu'elles ne peuvent pas imposer leurs décisions par la force.

42. Ceux qui soutiennent que l'Union soviétique présente des propositions qui détruiront l'Organisation des Nations Unies ne jugent l'activité de l'ONU que du seul point de vue de l'un des groupes d'Etats. Lorsque nous soulignons la nécessité de tenir compte des intérêts des trois groupes d'Etats, ils y voient la "destruction de l'ONU". Non, c'est une demande justifiée. Tous les peuples du monde comprendront tôt ou tard que l'Organisation des Nations Unies doit tenir compte des intérêts de tous les Etats. Agir autrement serait assurer la domination d'un seul groupe d'Etats, ce qui, loin de résoudre les problèmes, ne ferait qu'aggraver la tension internationale et pourrait même conduire à des conflits militaires.

43. Le désir qu'ont tous les hommes d'assurer la paix sur terre est sacré, et le désarmement représente la meilleure garantie du maintien de la paix. C'est le désarmement que veulent tous les peuples pacifiques. On ne peut le remplacer par un contrôle des armements, sans désarmement. Si nos propositions de désarmement sont adoptées, nous serons prêts à accepter toutes les propositions occidentales sur le contrôle international.

44. Mais que signifie le contrôle des armements que nous a proposé M. Eisenhower, président des Etats-Unis [868ème séance], et dont a parlé aussi M. Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni [877ème séance]? Le contrôle des armements signifie que l'on reconnaît la nécessité de posséder des armements à l'avenir. Or, chacun sait que, s'il y a des armements, tous ceux qui en possèdent s'en serviront, qu'on le veuille ou non, au moment critique. Alors, ceux qui ont des armes et qui mènent la politique de la "position de force" ne consulteront pas le Conseil de sécurité et ne convoqueront pas

l'Assemblée générale pour savoir s'il leur faut ou non avoir recours à leurs armes: ils s'en serviront. Et si cela se produisait, il va de soi qu'aucune assemblée ne se réunirait plus, car ce serait la guerre avec toutes ses conséquences désastreuses.

45. C'est pourquoi la meilleure garantie de paix est la suppression des moyens de détruire les hommes, c'est-à-dire la suppression des armements. Le peuple soviétique le veut sincèrement. Il y a longtemps que, par la bouche de Lénine, fondateur de l'Etat soviétique, nous avons dit que nous étions en faveur du désarmement. A la présente session de l'Assemblée, le Gouvernement soviétique a exposé une fois de plus son point de vue et a déposé des propositions concrètes [A/4505].

46. Je demande donc instamment à l'Assemblée de mesurer l'importance exceptionnelle que le problème du désarmement présente pour tous les peuples, pour notre génération et pour les générations à venir. Il faut que tous les pays et tous les peuples obligent les gouvernements des Etats dont dépend un accord à réaliser en pratique le désarmement général et complet.

47. Certains disent qu'il faut enfermer Khrouchtchev et Eisenhower dans une pièce jusqu'à ce qu'ils se mettent d'accord sur le désarmement. C'est une opinion bien naïve. Nous pouvons siéger indéfiniment, mais si le Président des Etats-Unis et surtout les milieux qui l'appuient ne veulent pas parvenir à un accord, aucune fumée ne s'échappera de la cheminée, comme cela se passe, selon la tradition, au moment où l'on élit le Pape. D'autant plus qu'en l'occurrence il ne s'agit pas d'élire le Pape, mais de la question beaucoup plus complexe du désarmement et de l'élimination de la menace de guerre, question de vie ou de mort pour des millions de gens.

48. Une fois réalisé l'accord sur le désarmement, il faudra, dit-on, créer des forces armées internationales. En principe, nous sommes d'accord. Mais qui commandera ces forces? Le Secrétaire général de l'ONU? L'adoption de décisions sur telle ou telle mesure dépendra alors des convictions morales, de la conscience d'une seule personne: le Secrétaire général de l'ONU. Peut-on faire dépendre des actes d'une seule personne, nommée à ce poste, le sort de millions d'hommes? Nous ne pouvons nous en remettre à la conscience du Secrétaire général, parce que chacun a ses idées sur la conscience et sa manière de concevoir la morale. Le monde capitaliste a sa morale, le monde communiste a la sienne, tout comme le monde neutraliste.

49. C'est pourquoi il faut, en tenant compte des réalités, organiser l'appareil de l'ONU de façon qu'il reflète la situation véritable du monde et qu'il traduise les intérêts des peuples des différents groupes d'Etats. Il ne peut y avoir de désarmement ni de forces armées internationales si les trois groupes d'Etats n'ont pas la garantie qu'aucun abus ne sera fait de ces forces armées.

50. Comment le garantir? Nous ne voulons pas de privilèges, mais nous ne voulons pas non plus que des privilèges soient accordés à d'autres contre nous. Nous voulons l'égalité pour tous. C'est pourquoi, si l'Assemblée désire vraiment le désarmement, si elle veut que les organismes internationaux travaillent effectivement dans ce sens, à des fins

pacifiques, l'appareil de l'ONU doit être reconstruit de telle sorte que le Secrétariat et le Conseil de sécurité reflètent dans tous leurs travaux les intérêts des trois principaux groupes d'Etats, que soient protégés les intérêts de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

51. Certains hommes d'Etat, d'un ton acrimonieux, accusent Khrouchtchev de détruire l'ONU. Nous rejetons ces accusations et déclarons catégoriquement que les propositions de l'Union soviétique ont pour but de renforcer l'Organisation des Nations Unies. Nous voulons que les intérêts de tous les groupes d'Etats Membres y soient effectivement pris en considération et défendus sur un pied d'égalité. Et le maintien de la paix dans le monde doit être à la base de toute l'activité des Nations Unies.

52. Quant aux Etats qui ne songent qu'à leurs intérêts étroits au préjudice des intérêts d'autres groupes d'Etats, ils portent atteinte à l'ONU et, s'ils persèverent dans leur attitude, ils finiront par détruire l'Organisation.

53. Si l'appareil qui est appelé à régler les grandes questions internationales en tenant compte des intérêts de tous les Etats, à savoir le Conseil de sécurité et le Secrétariat, règle ces questions au préjudice des Etats socialistes ou neutralistes, il va de soi que ces pays ne reconnaîtront pas ces décisions et compteront sur leur propre force pour défendre leurs intérêts et ceux de la paix.

54. Tel est le choix qui s'offre à l'Organisation des Nations Unies. Ou bien nous unirons véritablement nos efforts et nous ferons tout pour renforcer l'Organisation et instaurer par la même la coopération de tous les Etats en vue d'assurer la paix, ou bien l'ONU continuera d'être dominée par des éléments soucieux des seuls intérêts et avantages d'un groupe d'Etats impérialistes, ce qui causera un préjudice immense à la cause de la paix et de la coopération internationales.

55. Ceux qui soutiennent la politique de la force et qui tentent d'imposer leur volonté à d'autres par l'intermédiaire des Nations Unies doivent clairement comprendre la position qu'ils prennent et la responsabilité qu'ils assument pour l'avenir devant le monde.

56. Je le dirai franchement aux représentants qui siègent à la présente session: qu'ils ne se laissent pas prendre aux discours ronflants de M. Hammarskjöld et des représentants des puissances coloniales cherchant à justifier les crimes sanglants que les colonisateurs et leurs acolytes ont perpétrés contre le peuple congolais.

57. Le représentant des Etats-Unis a défendu ici ce qui est vieux, ce qui est pourri, ce qui s'effondre déjà. Mais cela, ni le représentant qui a pris la parole au nom des Etats-Unis ni d'autres ne sauront le conserver. On ne saurait ressusciter les morts. Les temps du colonialisme sont révolus et notre devoir est de cacher au plus tôt ce cadavre puant, d'assainir ainsi l'atmosphère et de créer dans le monde une vie meilleure pour tous les hommes. Nos sympathies vont, je le répète, à ceux qui luttent pour leur liberté et leur indépendance.

58. On dit que Khrouchtchev incite à la rébellion. Je n'incite pas à la rébellion, parce que, dans n'importe quel pays, c'est au peuple lui-même qu'il appartient

de se soulever contre un ordre indésirable. J'ai seulement souligné que, si les colonialistes n'accordent pas l'indépendance et la liberté aux peuples coloniaux, ceux-ci n'auront d'autre recours que de s'insurger contre un asservissement honteux, et tous les honnêtes gens doivent tendre une main secourable à ceux qui luttent pour leur dignité humaine, contre le pillage et contre les colonisateurs.

59. Nous tendons la main à tous ceux qui souffrent encore dans les chaînes de l'esclavage colonial. Si l'on considère que c'est un appel à la rébellion, j'en suis fier et je dis: les peuples soviétiques épris de liberté tendent une main secourable aux peuples qui se soulèvent contre les colonialistes pour conquérir leur liberté et leur indépendance.

60. Une question préoccupe aujourd'hui le monde entier: le problème du désarmement sera-t-il résolu, arriverons-nous à une solution de cette question vitale? De notre côté, nous déclarons fermement que nous sommes venus ici avec les intentions les plus honnêtes et que nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la paix règne sur terre, et non seulement la paix mais l'amitié entre les peuples.

61. Le Gouvernement soviétique continuera à travailler honnêtement dans cette voie, comme travaille le semeur qui veut donner aux hommes une bonne récolte. Il choisit les meilleures graines et les jette dans le sillon. Il n'est pas certain que cette semence verra un printemps et un été favorables. Il sait que les pousses subiront peut-être sécheresse, tempêtes et ouragans. Et il arrive aussi que certaines graines tombent sur un sol pierreux.

62. Mais le semeur ne peut interrompre sa tâche. Il ne peut rester oisif si les forces de la nature contrarient ses efforts. Il ne se demande pas s'il vaut la peine de travailler, s'il doit semer ou non. L'homme vit et veut vivre. C'est pourquoi il travaille sans relâche pour assurer la vie à ceux qui vivent, pour assurer aux hommes une vie meilleure.

63. De même, nous sommes venus ici par la volonté de notre peuple et nous semons sans relâche les graines de la paix. Peut-être nos graines ne trouveront-elles pas toutes un terrain favorable. Je suis même persuadé qu'une certaine quantité tombera en terrain pierreux. Mais tous ceux qui sont ici ont probablement vu un pin puissant s'élever sur les roches les plus arides et les plus pierreuses. Il est même difficile de savoir où il puise sa sève nourricière. Mais il pousse.

64. Nous croyons que même si certaines de nos graines de paix tombent sur la pierre, elles ne mourront pas toutes, parce que ce sont de bonnes graines saines, que nous semons au nom de la vérité et de la vie des hommes. Nous sommes convaincus que ces graines s'enforceront dans la terre, qu'elles sauront percer la roche et trouver le terreau qui donnera sa force au puissant arbre de la vie. Nous croyons en la vie et nous luttons pour la vie, pour la victoire de la paix sur terre.

65. Nous sommes persuadés que les graines de la vérité sauront trouver l'esprit des hommes auxquels nous nous adressons; nous sommes sûrs que ceux qui sèment les bonnes graines, les graines de la vérité, les graines de la vie, seront récompensés de leurs efforts lorsqu'ils verront la vérité s'affermir et les

forces de la raison et de la paix triompher des forces de la guerre.

66. C'est pourquoi il faut semer sans relâche les graines de la vérité et demander aux hommes de lutter pour cette vérité, de lutter contre les vents secs et les tempêtes. Et si tous luttent, tous et non pas seulement un groupe d'Etats, la vérité triomphera et la paix sera assurée dans le monde.

67. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Ce matin, le premier orateur à prendre la parole dans la discussion générale est S. M. le roi de Jordanie.

68. S. M. **HUSSEIN Ier** (Roi de Jordanie) [traduit de l'anglais]: Je voudrais tout d'abord féliciter le Président de la confiance que l'Assemblée générale lui a témoignée en l'élisant à ses hautes fonctions. Je souhaite qu'il continue avec le plus grand succès les nobles traditions établies par ses distingués prédécesseurs.

69. Je saisisrai aussi cette occasion pour féliciter toutes les nouvelles nations de leur accession à l'indépendance et de leur admission à l'Organisation des Nations Unies. Puissent-elles conserver à jamais cette liberté qu'elles ont conquise, et puissent-elles prospérer et grandir d'année en année.

70. Parler devant l'Assemblée des nations du monde est à la fois impressionnant et encourageant. Je demande à Dieu de me rendre digne du lieu et de l'heure. Je demande à Dieu de me rendre digne du peuple arabe et capable d'exprimer en esprit et en paroles son aspiration à contribuer à la cause de la paix et de la justice dans le monde. Mon pays est un pays de paix, le berceau de la religion et de la civilisation même. C'est de notre pays qu'a été proclamé le premier message de paix universelle et de bonne volonté.

71. C'est aussi le Prophète de notre peuple qui proclama jadis au monde la doctrine de l'égalité de tous les êtres humains devant Dieu. Telle étant notre tradition, nous sommes résolus à apporter notre contribution au monde de l'avenir comme nous l'avons fait au monde du passé.

72. C'est cette résolution, c'est la volonté de ressusciter l'esprit de nos ancêtres qui a donné naissance à la grande révolte arabe, une révolte profondément enracinée dans les principes de paix, d'égalité et de liberté qui sont au cœur même de l'Islam et du nationalisme arabe. Ces mêmes principes constituent aussi le fondement sur lequel l'Organisation des Nations Unies a été édiflée.

73. Aussi suis-je venu devant l'Assemblée, comme représentant du peuple arabe, pour y apporter notre contribution et pour définir notre position sur les questions dont elle est saisie.

74. Plus particulièrement, il y a quatre raisons pour lesquelles je suis ici aujourd'hui. En premier lieu, j'ai été profondément préoccupé de ce qui paraissait manifestement être une tentative visant à détruire l'ONU. En second lieu, je voulais être certain qu'il n'y aurait pas de malentendu sur la position de la Jordanie dans le conflit d'idéologies qui met en danger la paix du monde. En troisième lieu, en tant que chef d'une petite nation, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de partager avec les autres petites nations du monde, notamment avec les nouveaux Membres de l'Organisation, l'expérience que nous avons acquise dans la défense de la liberté que, comme eux, nous avons conquise au

prix d'une dure lutte. En quatrième lieu, enfin, j'ai estimé qu'il était aussi de mon devoir d'exprimer mon opinion sur trois problèmes d'importance capitale pour le Moyen-Orient qui intéressent la paix du monde, à savoir la tension croissante entre la Jordanie et la République arabe unie, l'indépendance de l'Algérie et le problème toujours non résolu de la Palestine.

75. Point n'est besoin d'affirmer que l'Organisation des Nations Unies offre à l'humanité son seul espoir de paix et de liberté. C'est d'une grande importance pour toutes les petites nations du monde; pourtant, presque dès le début, l'Union soviétique a cherché à détruire l'ONU, à entraver ses délibérations, à bloquer ses décisions et, par des tactiques et des sorties tapageuses, à nuire à la réputation du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Cette attitude, l'Union soviétique l'a illustrée tout récemment par son comportement au cours de la présente session, par sa tentative pour affaiblir les pouvoirs du Secrétaire général et par sa proposition tendant à déplacer le Siège de l'Organisation. Ce sont là des efforts à peine voilés pour détruire l'ONU elle-même.

76. J'ajouterai que je m'associe de tout cœur à la décision signifiée à M. Khrouchtchev par le vote de l'Assemblée générale [résolution 1474 (ES-IV)] qui a approuvé les mesures rapides et efficaces prises par le Secrétaire général et son personnel pour faire face à la tragédie du Congo.

77. La portée de la présente session ne peut échapper à quiconque a suivi les délibérations de l'Assemblée générale au cours des deux dernières semaines. Les problèmes auxquels nous faisons face ne sont pas des problèmes nouveaux, mais, étant restés sans solution, ils ont grandi dans une telle proportion qu'en continuant à se poser ils menacent non seulement la paix du monde, mais la survie même de l'humanité. Je n'ai pas de grand plan à proposer pour les résoudre. La Jordanie ne possède pas d'armes nucléaires et ne pourrait que pâtir d'une guerre nucléaire; elle supplie les puissances intéressées de reprendre leurs efforts et de travailler, en dépit de tous les obstacles, pour trouver une formule ou, mieux encore, un mode de pensée qui non seulement les sauve, mais nous sauve tous.

78. Il y a encore d'autres problèmes, et ce serait être aveugle que de ne pas se rendre compte que presque toutes les questions vitales dont l'Assemblée doit traiter offrent un choix aux nations du monde. Ce qu'est ce choix n'a rien de secret. Il faut choisir de devenir partie de l'empire soviétique et se soumettre, en dernière instance, aux diktats du Soviet suprême de l'URSS, ou bien de rester une nation libre avec la seule obligation extérieure de reconnaître l'autorité de l'ONU. Tel est le choix qui s'offre aux nations; que chacune d'elles en décide.

79. Je tiens à dire dès maintenant, et avec toute l'énergie et la conviction dont je suis capable, que la Jordanie a fait son choix. Nous avons répondu par nos actes et je suis ici pour réaffirmer notre position devant les nations du monde. Nous rejetons le communisme. Le peuple arabe ne s'inclinera jamais devant le communisme, quel que soit le déguisement qu'il prenne pour essayer de s'imposer à nous. Le communisme ne s'installera jamais dans le monde arabe parce que, s'il en était ainsi, il supplanterait le nationalisme arabe. Il n'y aurait plus alors ni nation arabe ni monde arabe.

80. Je crois le nationalisme arabe trop profondément enraciné dans l'amour de Dieu, dans l'amour de la liberté et dans le concept de l'égalité de tous devant Dieu pour se laisser jamais supplanter par un système qui nie l'importance de ces concepts.

81. D'autre part, je suis fermement persuadé que toutes les nations qui croient en Dieu devraient s'unir contre le défi lancé par le communisme à elles toutes et qui menace leur existence même. Ni la force émotive du patriotisme, ni la résistance matérielle que permet la prospérité, ni la force spirituelle que peut donner la notion de liberté, aucune d'elles, isolément, ne peut mettre en échec la menace à la paix que représentent les ambitions totalitaires du communisme. Ce n'est que lorsque tous ceux qui croient sincèrement en Dieu et en ses principes d'amour, d'égalité et de justice sociale s'uniront pour traduire ces idéaux en actes que le communisme sera vaincu et la paix rétablie dans le monde. Dans cette grande lutte entre le communisme et la liberté, il ne peut y avoir de neutralité. Comment pouvons-nous rester neutres devant deux systèmes de gouvernement, deux systèmes philosophiques, l'un qui prône ces idéaux, l'autre qui les nie et les étouffe?

82. Toutefois, en prenant position aux côtés du monde libre, nous n'oublions pas que nous avons longuement lutté pour notre libération, et nous ne pouvons pas non plus approuver les injustices commises par certains pays du monde libre. Mais, dans le soleil couchant du vieil impérialisme, nous ne sommes pas aveuglés par le nouvel impérialisme du communisme, beaucoup plus brutal, beaucoup plus tyrannique et beaucoup plus dangereux pour les idéaux des peuples libres, pour le concept du nationalisme, que tout ce que le monde a jamais connu jusqu'ici.

83. Tout en rejetant la doctrine du neutralisme pour nous-mêmes, nous respectons le droit de toute nation de choisir sa propre ligne de conduite; nous nous méfions cependant de ce qui paraît être, dans certains cas, un neutralisme calculé pour exploiter le conflit entre le communisme et le monde libre. Nous nous méfions aussi, dans d'autres cas, du danger d'une expansion communiste sous le masque du neutralisme.

84. Je passe maintenant au problème du Moyen-Orient, qui est si important pour la paix du monde et qui, pour cette raison, intéresse au plus haut point les Nations Unies. Dans notre partie du monde, en plus des questions d'Algérie et de Palestine, il s'est créé maintenant une situation qu'il importe que l'Assemblée générale connaisse. Je n'entrerai pas dans tous les détails regrettables de cette situation: cela pourrait avoir pour effet d'accroître le danger d'un conflit ouvert plutôt que de le diminuer. Cependant, il serait tout aussi dangereux de laisser le feu couver sans que l'ONU y prenne garde.

85. J'estime donc de mon devoir de parler de la tension qui existe entre la Jordanie et la République arabe unie. L'Assemblée générale étant saisie d'autres problèmes, souvent d'une plus grande portée mondiale, et l'ordre du jour de cette session étant surchargé, d'aucuns penseront peut-être qu'il est présomptueux d'évoquer ce qui n'est, à première vue, qu'une question locale. Cependant, aucune question n'est purement locale; comme le monde le sait maintenant, aucun conflit d'idées ou aucune menace de conflit armé ne s'arrête aux frontières des nations

directement en cause. De plus, les principes qui sont à la source de ces conflits, de même que ceux qu'il faudra invoquer pour les résoudre, sont applicables dans le monde entier. D'autre part, au fur et à mesure que de nouvelles nations indépendantes recouvrent leur liberté, il importe de plus en plus que ces principes reçoivent une application effective.

86. Si je gardais le silence, je favoriserais le maintien d'une situation qui pourrait détruire la nation arabe et en même temps mettre en cause les grandes puissances, ce qui risquerait de déclencher un conflit mondial.

87. Cette situation a commencé il y a plusieurs années; la Jordanie venait à peine d'accéder à sa complète indépendance qu'un nouveau et formidable danger menaçait sa liberté: la pénétration communiste dans le monde arabe. Parce que nous avons averti notre peuple de la menace dirigée contre nous et contre la nation arabe tout entière, nous avons subi l'insulte, la subversion et la pression extérieure sous de multiples formes. Elles se sont intensifiées à tel point que nous sommes réduits à croire que la République arabe sœur cherche à nous détruire.

88. On aurait pu croire que son gouvernement serait tout aussi dévoué que celui de la Jordanie à la cause de l'unité arabe. Or, l'attitude de la République arabe unie à l'égard de la Jordanie a été si menaçante et ses attaques contre nous ont été si soutenues que l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note, le 21 août 1958, au cours de sa troisième session extraordinaire d'urgence, d'une résolution de la Ligue des Etats arabes par laquelle la République arabe unie s'engageait à cesser sa campagne contre nous. Malheureusement, elle n'a pas respecté son engagement.

89. Les attaques ont été reprises; les incitations à renverser notre gouvernement et à assassiner nos dirigeants ont été diffusées quotidiennement par sa radio officielle; les frontières entre nos deux pays ont été fermées afin de saper notre économie; des trafics avérés ont été encouragés, ou du moins autorisés, à commettre contre nous des actions subversives.

90. La situation est devenue à nouveau d'une telle gravité que le Conseil de la Ligue arabe, à laquelle appartiennent la République arabe unie et la Jordanie, a adopté à l'une de ses sessions, une résolution demandant à ses membres de s'abstenir de toute activité qui troublerait les "relations fraternelles". Le lendemain de la clôture de la session, le Premier Ministre de Jordanie, Hazza al-Majali, a été tué par une bombe placée dans son bureau, en même temps que 11 autres personnes, dont un enfant de 10 ans.

91. Je m'abstiendrai — quoique je le fasse avec grande difficulté — d'en dire plus long sur cette question. J'ajouterai seulement que je trouve très significatif le fait que nos difficultés avec la République arabe unie datent de l'époque où j'ai dénoncé la menace croissante du communisme dans le monde arabe. D'autre part, je vois un parallèle très net entre la tactique employée contre la Jordanie et celle que le communisme emploie dans le monde.

92. Ce n'est un secret pour personne que la politique de l'Union soviétique consiste à séparer les amis et à diviser les nations, afin d'atteindre son but de complète domination mondiale. La République arabe unie, en cherchant à dominer notre partie du monde,

a adopté dans le cadre de sa politique de "neutralisme" certaines des méthodes du pays à l'égard duquel elle est le plus amicalement neutre. Si elle réussissait, que ce soit comme nation neutre ou comme alliée ouvertement déclarée du communisme, elle détruirait les buts les plus fondamentaux de la nation arabe.

93. Ces buts peuvent être difficiles à comprendre pour ceux qui sont en dehors de notre monde arabe, peut-être parce que nous sommes incapables de les exposer clairement aux autres, ou peut-être parce que nos idéaux, que nous n'avons pas encore réalisés dans notre monde, ont été oubliés par ceux qui les ont réalisés dans le leur. Néanmoins, nous avons fait ensemble l'effort de formuler nos idées. Elles ont été incorporées en partie dans la résolution [1237 (ES-III)] adoptée en 1958 sur la proposition des Etats arabes et dans une résolution de la Ligue arabe adoptée lors des réunions de Ch'toura<sup>1/</sup>. La République arabe unie était partie à ces deux résolutions, et elle les a violées constamment l'une et l'autre.

94. Je tiens à insister sur le point suivant. Si, comme la création de l'ONU le fait penser, notre espoir d'une plus grande liberté, d'une plus grande coopération et de ce que nous appelons souvent un monde meilleur — et même de la continuation de l'espèce humaine — réside dans le respect de rapports mutuellement acceptés, nous devons alors chercher de meilleures méthodes que celles dont nous disposons actuellement pour faire peser le poids de notre opinion collective, rapidement et efficacement, sur toute nation qui enfreint le code de ces rapports. Je ne prétends pas qu'il y ait quoi que ce soit de nouveau dans cette idée; c'est simplement l'idée du gouvernement par le droit, appliquée aux actions d'Etats souverains. Cependant, pour moi, chef d'une petite nation en proie aux pressions extérieures, il convient que je rappelle avec force cette idée aujourd'hui, car je suis convaincu que c'est de son application que dépendront en fin de compte la survie et la prospérité de mon pays et de tant d'autres petites nations.

95. L'Organisation des Nations Unies est le seul instrument qui puisse assurer l'application de cette idée; si elle manquait à cette tâche, les petites nations seraient obligées de résoudre leurs problèmes à leur façon. Ce serait là une terrible régression, un retour à la loi du plus fort, que nous avons si longuement combattue.

96. Avant de passer à la question d'Algérie et à celle de Palestine, j'ai un dernier mot à dire sur la République arabe unie. La Jordanie serait heureuse, bien entendu, de voir les Nations Unies appuyer sa position, qu'elle croit fondée sur les principes qui doivent assurer de meilleures relations entre les nations, mais elle n'attend ni ne demande des Nations Unies une réaction particulière ou immédiate à ce que je viens de dire. Si nous pouvons, ensemble, mettre au point et appliquer de meilleures méthodes que celles dont nous disposons aujourd'hui pour assurer l'intégrité des petites nations et leur permettre d'améliorer leur sort à l'abri de toute ingérence étrangère, j'estime que nous aurons marché de l'avant. Et si ce que j'ai dit y contribue, cela aura mérité d'être dit.

97. La tragédie de l'Algérie reste grave et menace de devenir plus grave encore. Là, une fois de plus,

on refuse de reconnaître le droit d'un peuple à déterminer son propre avenir. L'autodétermination est l'essence même de la liberté. L'Organisation ne peut se permettre de rester passive devant cette tragédie, pas plus qu'elle n'a pu rester passive devant la crise de Corée ou celle de Hongrie.

98. Dans un sens, le problème est beaucoup plus grave parce que l'une des parties en cause est un membre du monde libre. L'appel lancé à la France pour qu'elle respecte ce qu'elle semble avoir oublié, c'est-à-dire sa propre tradition de liberté et d'égalité, ne doit pas être moins énergique parce qu'elle appartient au monde libre; au contraire, il doit être plus pressant encore pour cette raison même.

99. Il est certain que nombreux sont les Français sincèrement d'avis de laisser nos frères algériens choisir leur avenir. Souhaitons que le Gouvernement français agisse bientôt selon la même conviction et accorde aux Algériens le droit à l'autodétermination, que le Président de la République française leur a promis. En agissant ainsi, la France regagnera sa place parmi les nations prêtes à combattre pour la liberté. On ne fera jamais un monde meilleur si l'on continue de transiger avec les principes. Nous devons mettre un terme à d'inutiles effusions de sang. Assez de mal a été fait et il serait dangereux de vouloir ne pas voir que l'on continue à agir mal. Le peuple d'Algérie a droit à l'autodétermination.

100. Le dernier des trois problèmes du Moyen-Orient est celui de Palestine. Le monde semble avoir assez honteusement fermé les yeux, pendant beaucoup trop longtemps, sur une tragédie humaine si grave dans son ampleur que plus de 1 million d'Arabes de Palestine vivent depuis 12 ans ignorés par un monde qui n'a pas encore cherché sérieusement à leur rendre le droit le plus essentiel et le plus sacré de la vie, la dignité humaine.

101. C'est parce que l'Organisation des Nations Unies n'a pas, en 1947, permis à un peuple d'exercer son droit à l'autodétermination que s'est créée cette lamentable situation toujours non résolue. Tout observateur juste et impartial se rend nettement compte que le peuple arabe de Palestine a été lésé par le partage de la Palestine et par la création de l'Etat d'Israël. C'était à l'époque une faute morale et politique; ce n'en est pas moins une aujourd'hui. Le monde est trop enclin à prendre un fait accompli comme base d'une politique.

102. La Jordanie est le pays auquel ce problème de Palestine a imposé le plus lourd fardeau; elle est au premier rang de ceux qui réclament que les Palestiniens rentrent dans leurs droits. On sait que diverses résolutions ont été adoptées, par exemple, celles de 1948 [194 (III)] et de 1959 [1456 (XIV)]. Pourtant, on n'a rien fait pour persuader Israël de s'y conformer. Ici encore, l'Organisation des Nations Unies doit exiger qu'un Membre rétif respecte ses décisions. Il n'y aura pas de paix réelle au Moyen-Orient sans une solution honorable et juste de la tragédie de Palestine et sans le complet rétablissement des droits du peuple arabe de Palestine.

103. J'ai dit tout à l'heure qu'en Jordanie nous ne sommes pas neutres entre le bien et le mal, ni dans notre croyance en Dieu. Je demande que Dieu, en qui nous croyons, bénisse cette assemblée et nous donne ainsi le courage et la sagesse de prendre

<sup>1/</sup>Conférence des ministres des affaires étrangères des Etats arabes, réunie à Ch'toura (Liban) du 22 au 28 août 1960.

sans hésiter les décisions nécessaires pour régler les questions dont nous sommes saisis.

104. M. NEHRU (Premier Ministre de l'Inde) [traduit de l'anglais]: Je suis un nouveau venu à l'Assemblée, et ses procédures et méthodes ne me sont pas familières. Je demande donc l'indulgence du Président et des représentants, pour ce que j'ai à dire.

105. J'ai écouté avec attention et respect de nombreux discours et il m'a parfois semblé que le vent glacial de la guerre froide me cinglait. Venant d'un pays chaud, j'en ai parfois frissonné.

106. Ici, dans cette salle de l'Assemblée, d'anciens souvenirs me reviennent à l'esprit. Pendant l'été critique de 1938, je visitais la Société des Nations, à Genève. Hitler avançait en proférant des menaces de guerre. On mobilisait dans de nombreuses parties de l'Europe et l'on pouvait entendre le martèlement du sol sous les pieds des soldats, mais la Société des Nations ne paraissait cependant guère se soucier de la menace de guerre et l'on y discutait toutes sortes de sujets, mais non le sujet primordial de l'heure.

107. La guerre ne s'est pas déclenchée tout de suite. C'est un an plus tard qu'elle s'est abattue sur le monde avec son déchaînement et sa force de destruction. Puis, après de longues années, le carnage a pris fin; une ère nouvelle, l'ère atomique, a été ouverte par les terribles expériences d'Hiroshima et de Nagasaki. Émergeant des horreurs de la guerre, les hommes se sont tournés vers des idées de paix; ils éprouvaient l'ardent désir de mettre définitivement fin à la guerre elle-même.

108. L'Organisation des Nations Unies est née sur une note d'idéalisme élevé; cet idéalisme a été traduit dans les nobles paroles de la Charte. Il y avait donc cet idéalisme, mais on a tenu compte aussi de l'état du monde d'après guerre tel qu'il était à ce moment, et l'on a édifié la structure de l'Organisation de manière à équilibrer certaines aspirations contradictoires. Nous avons eu les membres permanents du Conseil de sécurité, nous avons eu la clause de l'unanimité des grandes puissances. Tout cela n'était pas très logique, mais correspondait à certaines réalités du monde d'alors. C'est pourquoi nous l'avons accepté. A cette époque, de vastes régions d'Asie et de plus vastes régions d'Afrique n'étaient pas représentées à l'ONU parce qu'elles étaient sous la domination coloniale. Depuis lors, le secteur colonial du monde s'est beaucoup rétréci, et nous saluons ici de nombreux pays d'Afrique dans leur liberté nouvelle. L'Organisation des Nations Unies est devenue progressivement plus représentative du monde, mais nous ne devons pas oublier que même maintenant elle ne l'est pas encore tout à fait.

109. Le colonialisme tient encore fermement des bastions dans certaines parties du monde, et le racisme et la domination raciale existent encore, surtout en Afrique.

110. Pendant les 15 dernières années, on a souvent critiqué l'Organisation des Nations Unies à cause de sa structure et de certaines de ses activités. Il y avait souvent quelque justification à ces critiques, mais, si l'on considère le tableau dans son ensemble, je crois que l'on peut affirmer nettement que l'Organisation a amplement justifié son existence et qu'à maintes reprises elle a empêché que les crises répétées qui ont troublé le monde ne se transforment

en guerre. Elle a joué un grand rôle et il serait assez difficile maintenant de concevoir ce monde troublé sans l'Organisation des Nations Unies. Si elle a des défauts, ces défauts tiennent à la situation mondiale elle-même, qu'elle reflète inévitablement. Si elle n'existait pas aujourd'hui, notre première tâche serait de créer quelque chose d'analogue. Je veux donc rendre hommage à l'ONU pour l'ensemble de son œuvre, et pourtant j'en critiquerai de temps à autre certains aspects.

111. Quand l'Organisation des Nations Unies a été créée, sa structure avantageait l'Europe et les Amériques. Cela ne nous paraissait pas équitable envers les pays d'Asie et d'Afrique, mais nous comprenions les difficultés de la situation et nous n'insistions pas pour que des changements fussent apportés. Avec la croissance de l'Organisation et avec l'admission de nouveaux Membres, cette structure est encore moins équilibrée aujourd'hui. Malgré cela, nous préférons procéder lentement et chercher un accord, au lieu d'insister pour obtenir un changement qui nécessiterait la modification immédiate de la Charte et soulèverait des controverses passionnées. Malheureusement, nous vivons dans un monde divisé qui est constamment en heurt avec les principes fondamentaux des Nations Unies. Nous devons accepter cet état de choses et essayer d'aller toujours plus avant vers l'idéal de la coopération totale entre les nations. Cette coopération ne signifie pas et ne doit pas signifier qu'un pays en domine un autre, qu'il le contraint ou l'oblige à prendre position avec lui. Chaque pays a quelque chose à donner et quelque chose à recevoir des autres. Dès qu'il y a contrainte, non seulement la liberté du pays en cause est compromise, mais aussi sa croissance.

112. Nous devons reconnaître qu'il y a dans le monde une grande diversité, que cette diversité est une bonne chose et qu'il faut l'encourager, afin que chaque pays puisse croître et que sa force créative s'exerce sans entrave, conformément à son propre génie.

113. Des siècles et des millénaires d'histoire nous ont faits ce que nous sommes dans nos divers pays, et nos racines s'étendent en profondeur dans le sol. Si on les extirpe, nous périssons, mais si elles demeurent vigoureuses et si nous nous exposons aux vents des quatre points cardinaux, l'arbre portera des branches, des fleurs et des fruits.

114. Beaucoup d'orateurs ont, avant moi, passé en revue ici la situation mondiale et évoqué divers problèmes. Je m'en tiendrai au problème que je regarde comme le problème fondamental. Le cas échéant nous pourrions, avec l'autorisation du Président, intervenir plus tard au sujet d'autres problèmes. Mon esprit est naturellement préoccupé par les problèmes qui se posent à mon pays et par notre désir ardent de le développer, et de mettre un terme à la pauvreté et aux faibles niveaux de vie qui n'ont cessé d'affliger les centaines de millions de nos concitoyens. Vers cette fin, nous poursuivons nos efforts, comme le font aussi d'autres pays sous-développés.

115. Ici, dans cette gigantesque et impressionnante ville de New York, où l'on peut voir toutes les réalisations de la science, de la technique moderne et de l'effort humain, je pense souvent à nos villages de l'Inde et à mes compatriotes qui y vivent. Nous n'avons nul désir d'imiter ou de concurrencer aucun

autre pays, mais nous sommes fermement résolus à relever le niveau de vie de notre peuple et à lui donner la possibilité de vivre une vie meilleure. Bien que cette préoccupation soit toujours présente à notre esprit, je n'ai pas l'intention de vous en parler ici, parce qu'il est une question plus importante encore, celle de la paix.

116. Sans la paix, tous nos rêves s'écroulent et se réduisent en poussière. La Charte des Nations Unies proclame que nous sommes résolus "à préserver les générations futures du fléau de la guerre" et "à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme ... et à ces fins à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage".

117. Le principal but des Nations Unies est de bâtir un monde sans guerre, un monde fondé sur la coopération des nations et des peuples. Il ne s'agit pas simplement d'un monde où la guerre est empêchée par l'équilibre des forces armées. Il s'agit de quelque chose de beaucoup plus profond. Il s'agit d'un monde où les grandes causes de guerre ont été éliminées et où les structures sociales qui ont été édifiées permettent une coopération pacifique à l'intérieur de la nation ainsi qu'entre les nations.

118. Dans le préambule de la Constitution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, il est dit que les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes. C'est fondamentalement vrai et, en dernière analyse, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut apporter des changements et qu'il faut éliminer les craintes et les appréhensions, les haines et les suspicions.

119. Le désarmement fait partie de ce processus, car il créera un climat favorable à la coopération. Mais ce n'est qu'une étape vers notre objectif, une partie de l'effort plus grand qu'il faut faire pour libérer le monde de la guerre et des causes de guerre. Toutefois, dans la situation présente, le désarmement a pour nous tous une importance très particulière et prime toute autre question. Mais, tout en recherchant le désarmement, nous ne devons pas perdre de vue notre but plus lointain.

120. La question du désarmement est discutée depuis de nombreuses années et l'on a certainement fait quelque progrès dans le domaine des plans et des propositions. Néanmoins, la course aux armements se poursuit et l'on continue de chercher à fabriquer des engins de destruction de plus en plus puissants. La peur et la haine étendent leur ombre sur le monde. Si même une petite partie de tout cet effort avait été consacrée à la paix, le problème du désarmement serait probablement résolu aujourd'hui. Nous devons chercher à le résoudre non seulement en raison de l'impératif moral de la paix, mais aussi parce que toutes les considérations d'ordre pratique nous conduisent à cette conclusion, car en cette ère nucléaire, comme chacun le sait, on n'a le choix qu'entre l'anéantissement, la destruction totale de la civilisation, et un certain mode de coexistence pacifique entre les nations. Il n'est pas d'autre voie.

121. Le monde se compose d'une grande variété de nations et de peuples qui diffèrent par leurs idées, leurs aspirations et l'état de leur développement économique. Toutes les nations désirent la paix et le progrès pour leur peuple, et pourtant beaucoup de

nations ont peur les unes des autres et, de ce fait, ne peuvent pas consacrer tous leurs efforts à la recherche de la paix. Nous devons accepter cette variété d'opinions et d'objectifs, et ne pas vouloir obliger les autres à adopter notre propre mode de vie. Toute tentative de contrainte engendre la peur et les frictions, sème le grain de la guerre. Tel est le principe fondamental pour lequel nous cherchons à écarter le recours à la force armée ou à d'autres méthodes de violence pour la solution de tout problème. Telle est la raison principale qui incite les pays que l'on appelle les pays "non engagés" à se tenir à l'écart des pactes militaires.

122. Si donc la guerre est une abomination et le crime ultime qu'il faut éviter et contre lequel il faut lutter, nous devons façonner nos esprits et nos politiques à cette fin, et ne pas hésiter à aller de l'avant parce que nous avons peur. Il peut y avoir des risques, mais le plus grand risque est de laisser le monde continuer à dériver dangereusement. Pour assurer la paix, nous devons nous efforcer de créer un climat de paix et de tolérance, et d'éviter les paroles et les actes qui attisent la crainte et la haine.

123. Peut-être n'est-il pas possible de se mettre d'accord, d'un seul coup, sur un désarmement complet, mais chaque pas doit être dirigé vers ce but. On a déjà beaucoup accompli au cours des discussions sur le désarmement, mais le temps presse et nous ne devons pas nous permettre de jouer avec cette question ou d'en retarder l'examen. En vérité, tel est le grand devoir qui incombe aujourd'hui à l'Organisation des Nations Unies, et, si elle échoue, elle manquera son principal but.

124. Nous vivons dans une époque de révolution scientifique et technique. Dans ce progrès réside l'espoir du monde comme la menace d'un anéantissement subit. A cause de ce progrès, le temps dont nous disposons pour contrôler les forces de destruction est rigoureusement limité. Si, dans les trois ou quatre prochaines années, nous ne sommes pas parvenus à un accord sur un désarmement effectif et s'il n'est pas mis en œuvre, il sera peut-être trop tard, et toute la bonne volonté du monde ne pourra plus arrêter la marche irrésistible vers la catastrophe. Nous n'avons donc pas le droit de retarder ou différer l'examen de ce problème vital.

125. Dans la situation présente, deux grandes nations, les Etats-Unis et l'Union soviétique, détiennent la clef de la guerre ou de la paix. Grande est leur responsabilité. Chaque pays cependant, petit ou grand, est en jeu dans cette question de la paix ou de la guerre, et chaque pays doit donc assumer sa part de responsabilité et œuvrer pour la paix.

126. Il est facile de critiquer l'action ou l'inaction d'un pays, mais cette critique ne nous est guère utile; elle ne fait qu'augmenter la tension et la crainte, et les nations prennent des attitudes rigides qu'il est difficile de leur faire abandonner. Les problèmes que le monde doit résoudre sont trop graves pour qu'on les laisse à quelques pays seulement ou pour que l'on permette que des sympathies ou antipathies personnelles influent sur leur solution. Si nous voulons chercher à les résoudre vraiment, nous devons les envisager sous l'angle le plus large et de manière impersonnelle. Seules les Nations Unies toutes ensemble pourront, en fin de compte, les résoudre.

127. Par conséquent, s'il convient de se féliciter de tous les efforts déployés en vue du désarmement, il est indispensable que l'Organisation des Nations Unies y soit étroitement associée. La question du désarmement a été examinée à différents niveaux. Le désarmement général et la cessation des essais nucléaires et thermonucléaires ont retenu l'attention. En ce qui concerne ces essais, des progrès remarquables ont été réalisés par la conférence qui s'est réunie à Genève<sup>2/</sup>. En fait, il semble qu'elle soit parvenue à un accord sur de nombreuses questions essentielles et qu'un petit effort supplémentaire suffirait pour parfaire cet accord. Il faudrait arriver à un accord définitif sur ce sujet aussi rapidement que possible. L'arrêt des expériences ne constitue pas, à strictement parler, une mesure de désarmement, mais il ne fait pas de doute que tout accord dans ce domaine rassurerait grandement l'opinion mondiale.

128. Le désarmement doit comprendre aussi bien l'interdiction de fabriquer, d'accumuler et d'utiliser des armes de destruction massive que la réduction progressive des armes de type classique. Il ne faut pas oublier que l'on a déjà trouvé un terrain d'entente, comme le montrent bien les diverses propositions faites par plusieurs pays, mais certaines questions importantes restent encore à résoudre. Derrière tout cela subsistent la peur d'une attaque par surprise et la crainte qu'un pays ne devienne plus fort que l'autre au cours du processus de désarmement. On admet que le désarmement devrait se faire par étape afin de préserver grosso-modo l'équilibre des forces armées. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra réussir et que le sentiment de crainte existant pourra être dissipé.

129. On discute pour savoir si le désarmement doit précéder le contrôle ou le contrôle précéder le désarmement. C'est une étrange discussion, car il est tout à fait évident que le désarmement sans contrôle est impossible. Il est encore plus clair que le contrôle sans désarmement ne signifie rien. Toute la notion de contrôle n'existe qu'en fonction du désarmement. On n'envisage pas, j'espère, de contrôler les armements existants et de perpétuer ainsi ces armements. Il faut donc se rendre réellement compte que le désarmement et un mécanisme de contrôle doivent aller de pair, et qu'aucun de ces éléments ne peut être envisagé séparément. Il me semble tout à fait extraordinaire que de grandes nations puissent discuter d'un ordre de priorité à ce sujet et qu'elles s'en servent comme prétexte pour ne pas poursuivre leur efforts. Les deux questions doivent donc être abordées simultanément et dans le cadre d'un seul et même problème.

130. La réussite risque de ne pas être immédiate, mais j'estime qu'il est de la plus haute importance qu'il n'y ait pas d'interruption, pas de solution de continuité dans notre examen du problème. Si une interruption se produit, la situation actuelle va s'altérer rapidement et il sera beaucoup plus difficile de reprendre la question.

131. On a proposé que la question du désarmement soit renvoyée à un groupe d'experts [voir A/C.1/L.251]. On ne saurait s'opposer à une telle démarche, encore que des experts étudient la question depuis de nombreuses années et que nous connaissions leur opinion. En tout cas, la désignation d'experts ne devrait pas entraîner un ajournement de l'examen de

la question essentielle. Tout délai de cet ordre serait catastrophique. Peut-être, pendant que les grands problèmes sont étudiés par des commissions des Nations Unies ou par d'autres commissions, pourrait-on renvoyer aux experts divers aspects particuliers. Ce qui importe, c'est qu'au stade actuel l'Organisation des Nations Unies fasse en sorte qu'il existe un mécanisme approprié pour favoriser le désarmement et que ce mécanisme fonctionne désormais de façon continue.

132. La crainte d'attaques par surprise ou d'événements accidentels capables d'entraîner des conséquences dangereuses existe incontestablement. Cette situation traduit le climat de guerre froide dans lequel, malheureusement, nous vivons. La meilleure façon de dissiper cette crainte est de réduire la tension internationale actuelle et de créer un climat dans lequel une attaque par surprise ne pourra que très difficilement se produire. Dans un tel climat, il est vraisemblable que même un événement accidentel ne déclencherait pas une crise définitive.

133. En outre, il convient de prendre les autres mesures qui pourraient être considérées comme nécessaires pour prévenir les attaques par surprise. C'est ainsi que la conclusion d'un accord sur les essais nucléaires et l'utilisation des véhicules d'armes nucléaires réduirait immédiatement dans une large mesure le danger d'attaque par surprise.

134. Certes, le désarmement est de loin le problème le plus important et le plus urgent dont l'Organisation soit saisie et sa solution ne souffre aucun retard, mais nous devons également faire face aujourd'hui en Afrique, au Congo (Léopoldville), à une situation qui a amené les Nations Unies à assumer de nouvelles et lourdes responsabilités. Tous les représentants ici présents sont, j'en suis convaincu, profondément heureux de voir accéder à l'indépendance de nombreuses régions d'Afrique et de nombreux peuples qui ont, pendant des siècles, souffert d'indicibles angoisses. Nous savons tous que l'ONU s'est déclarée prête à les aider de diverses façons.

135. Les problèmes africains se présentent sous trois aspects. Il s'agit en premier lieu de la pleine réalisation de l'indépendance et de la liberté qui ont été acquises. Il s'agit en second lieu de la libération des pays d'Afrique qui sont encore sous la domination coloniale. Cette tâche est devenue urgente. Certains de ces pays sont aujourd'hui presque coupés du monde extérieur et les nouvelles les concernant ne peuvent même pas nous parvenir. D'après les renseignements dont nous disposons, la situation de leurs populations est encore pire que celle que nous avons connue dans d'autres régions d'Afrique. En troisième lieu, il existe certains pays d'Afrique qui sont indépendants mais où la liberté est l'apanage d'une minorité, où elle est refusée à la grande majorité des habitants qui sont en fait opprimés sur le plan politique, social et racial, au mépris de tous les principes que défendent les Nations Unies et la communauté mondiale. Le racisme et la doctrine d'une race supérieure ne peuvent plus être tolérés, car ils ne peuvent que provoquer des conflits raciaux de grande envergure.

136. Les événements qui se sont déroulés récemment en Afrique ont bien montré combien tout retard était dangereux. Il n'est plus possible de maintenir une domination coloniale sur aucun de ces pays, et je

<sup>2/</sup>Conférence sur la cessation des essais d'armes nucléaires. La Conférence a commencé ses travaux le 31 octobre 1958.

pense que l'Organisation a le devoir et la responsabilité essentielle d'accélérer cette évolution vers la liberté. Le continent africain tout entier est en ébullition; il faut le reconnaître, le comprendre et faire preuve de prévoyance et de sagesse.

137. La question de la République du Congo a particulièrement requis notre attention et a imposé aux Nations Unies de difficiles responsabilités. Ce qui frappe d'emblée, c'est la faillite complète du régime colonial qui a laissé le Congo dans l'état où il est actuellement. Pendant de longues années de domination coloniale, ce pays s'est vu soutirer de grandes richesses qui ont enrichi la puissance coloniale, alors que la population restait arriérée et dans la misère.

138. Quel est le rôle de l'Organisation des Nations Unies au Congo? La situation qui y règne est complexe et change fréquemment, aussi n'est-il pas toujours facile de savoir ce qui se passe. Des forces de dissociation ont été libérées et encouragées par des gens qui ne veulent pas de bien à ce nouvel Etat indépendant. Certains bastions de l'ancien régime colonial continuent à œuvrer à cette fin. Il semble que plusieurs milliers de Belges, notamment des militaires, soient encore au Congo, plus spécialement dans la province du Katanga. Etant donné le passé colonial du pays, ce fait est particulièrement regrettable et l'on y verra vraisemblablement le maintien d'une occupation, quel que soit le nom que l'on puisse lui donner. En outre, c'est un élément qui favorise la dislocation de l'Etat. Nous devons nous rendre compte qu'il est essentiel de maintenir l'intégrité du Congo, car si l'Etat se désintègre, une guerre civile de grande envergure éclatera à coup sûr. La paix ne peut régner au Congo que si l'intégrité de l'Etat y est maintenue. Les pays étrangers doivent tout particulièrement éviter de s'ingérer dans les affaires intérieures ou d'encourager de quelque manière une faction contre une autre.

139. Le rôle de l'ONU est un rôle de médiateur; elle doit réconcilier les parties et faciliter le bon fonctionnement du gouvernement central. Aider le Congo à se développer est aussi un problème immense et une tâche de longue haleine. En dernière analyse, ce sont les Congolais qui devront choisir leurs propres chefs, bons ou mauvais. Ces chefs ne peuvent leur être imposés, et toute tentative en ce sens entraînera des conflits. Il est évident que l'Organisation ne peut pas toujours faire office de gendarme, et aucune puissance extérieure ne doit intervenir. Il existe actuellement au Congo un Parlement élu, mais il ne semble pas être en fonction. Je pense qu'il incombe aux Nations Unies d'aider ce parlement à se réunir et à exercer son activité afin que ses délibérations permettent aux Congolais de résoudre eux-mêmes leurs problèmes. Les décisions doivent être prises par le Parlement qui représente le peuple du Congo, et par nul autre. Le fait que le Parlement fonctionne peut suffire à aplanir les divergences internes. J'espère que le Congo pourra bientôt à l'Assemblée des Nations Unies la place qui lui revient.

140. Le Conseil de sécurité a souligné à maintes reprises que le personnel militaire belge devait quitter le Congo. Il semble que l'on n'ait pas donné pleinement suite à ces décisions. Cela est extrêmement regrettable. Il me paraît de la plus haute importance, compte tenu aussi bien des conditions histori-

ques passées que des circonstances actuelles, que tout le personnel militaire ou paramilitaire belge quitte le Congo. L'Assemblée générale pourrait fort bien envisager d'envoyer une délégation au Congo pour déterminer quels sont les troupes étrangères ou le personnel étranger qui s'y trouvent encore en dehors de ceux qui y ont été envoyés au nom de l'ONU, et dans quelle mesure ils s'ingèrent dans les affaires locales.

141. Récemment, l'Assemblée générale a examiné en session extraordinaire d'urgence la situation au Congo et fait certaines suggestions. Je pense que la résolution [1474 (ES-IV)] adoptée alors a bien indiqué la direction à suivre et que les principes fondamentaux qui y sont énoncés doivent être appliqués.

142. La situation au Congo a mis en relief les responsabilités croissantes qui incombent à l'ONU. Non seulement des forces militaires ont été envoyées, mais les problèmes que pose la mise en valeur d'un pays immense sont maintenant, en partie, du ressort des Nations Unies. Il n'est pas possible de se soustraire à ces responsabilités, et on sera peut-être amené à étudier les meilleurs moyens de s'en acquitter.

143. Deux aspects de la question sont à considérer. Dans des domaines si importants, la politique générale doit être énoncée par l'Assemblée générale ou par le Conseil de sécurité. En ce qui concerne leur mise en œuvre, il ne serait pas souhaitable que l'exécutif soit affaibli au moment où des décisions fréquentes ou rapides s'imposent. Cela signifierait que l'Organisation abdique devant ses responsabilités. Si l'exécutif même est écartelé et tire dans plusieurs directions, il ne pourra pas fonctionner de façon satisfaisante ni avec promptitude. C'est pourquoi il doit être autorisé à agir conformément aux directives qui lui sont données. En même temps, l'exécutif ne doit jamais perdre de vue que différentes forces sont à l'œuvre dans le monde, car nous devons admettre que nous vivons malheureusement dans un monde où il existe de nombreuses tendances contradictoires. Le Secrétaire général pourrait peut-être étudier les mesures à prendre, sur le plan de l'organisation, pour adopter la ligne de conduite qu'exige cette situation nouvelle. On a suggéré d'apporter des changements d'ordre structural à l'Organisation. Certains remaniements seraient probablement souhaitables, comme je l'ai déjà indiqué, à cause de l'apparition de nouveaux pays indépendants en Asie et en Afrique. Mais toute tentative visant à amener ces changements de structure par un amendement de la Charte soulèverait probablement au stade actuel de nombreux problèmes controversés et augmenterait beaucoup les difficultés existantes.

144. Nous devrions être en mesure, dans le cadre même de la Charte, d'adapter le mécanisme de l'ONU aux situations nouvelles, étant donné notamment les responsabilités croissantes que doit assumer l'Organisation.

145. Si, comme je l'espère fermement, le désarmement progresse, un autre domaine s'ouvrira où l'ONU aura des responsabilités importantes. Il faudra étudier avec soin les moyens de s'en acquitter. Peut-être pourrait-on charger de cette tâche plusieurs commissions spéciales, collaborant sous son égide.

146. J'ai parlé de la situation en Afrique et au Congo parce que c'est pour nous un problème immédiat,

mais je voudrais bien préciser que ce problème immédiat, pas plus qu'aucun autre, ne doit retarder l'examen de ce que je considère comme la question capitale dans le monde d'aujourd'hui, à savoir le désarmement.

147. Je n'ai pas l'intention d'aborder ici de nombreuses autres questions, mais, étant donné la controverse dont l'Assemblée générale est actuellement le théâtre, j'aimerais parler brièvement de la question de la représentation adéquate de la Chine à l'Organisation des Nations Unies. Depuis un certain nombre d'années, l'Inde saisit l'ONU de la question parce qu'à son avis il n'est pas seulement anormal que ce grand et puissant pays continue à ne pas être représenté, mais que ce fait exerce une influence considérable sur tous les problèmes mondiaux et notamment sur la question du désarmement.

148. Nous maintenons que tous les pays doivent être représentés au sein des Nations Unies. A la présente session, nous avons accueilli de nombreux pays nouveaux. Il semble vraiment extraordinaire que l'on puisse trouver des arguments pour empêcher la Chine d'être admise et donner le siège qui lui revient à ceux qui ne représentent certainement pas et ne peuvent pas représenter la Chine.

149. Comme on le sait, une controverse a divisé — et continue à diviser — l'Inde et le Gouvernement de la République populaire de Chine au sujet de nos frontières. Malgré cela, nous continuons à penser qu'il est essentiel d'accorder à la République populaire de Chine une représentation adéquate à l'ONU, et plus nous retardons la solution, plus cela est préjudiciable aux Nations Unies et à l'examen des grands problèmes dont nous sommes saisis. Il ne s'agit pas de savoir si l'on aime ou si l'on n'aime pas ce pays, mais de faire ce qu'il y a lieu de faire.

150. A cet égard, j'aimerais mentionner un autre pays: la Mongolie. Puisque nous admettons, et à juste titre, de si nombreux pays au sein de l'Organisation, pourquoi la Mongolie doit-elle en être exclue? Qu'a-t-elle fait de mal, de quelle violation de la Charte s'est-elle rendue coupable? Voilà un peuple calme et paisible qui fait de son mieux pour progresser et il me semble tout à fait injuste, du point de vue des principes, de l'exclure de notre grande organisation.

151. L'Inde nourrit à l'égard de la Mongolie un sentiment particulier d'amitié, car nos relations remontent à plus de 1.500 ans. De nombreuses preuves de ces contacts anciens et de ces relations amicales entre les deux pays subsistent encore aujourd'hui. Je recommanderais sincèrement que la Mongolie soit acceptée à l'Assemblée mondiale des nations.

152. J'aimerais encore parler d'une autre question, l'Algérie. Il est douloureux et angoissant pour nombre d'entre nous en Asie, en Afrique et peut-être même ailleurs, de suivre la longue tragédie d'un peuple courageux luttant pour sa liberté. On a avancé de nombreux arguments et souligné bien des difficultés, mais le fait essentiel est que ce peuple n'a cessé de lutter depuis des années pour acquérir son indépendance au prix d'immenses sacrifices et dans les conditions les plus défavorables. Il a semblé à une ou deux reprises que ce combat pourrait se terminer de façon satisfaisante et dans la liberté, par l'exercice de l'autodétermination, mais le moment est

passé et la tragédie a continué. Je suis convaincu que tous les pays d'Asie et d'Afrique — et sans doute aussi de nombreux pays d'autres continents — sont vivement préoccupés par cette question et espèrent fermement qu'il sera mis un terme à cette terrible guerre dont la fin apportera la liberté au peuple algérien. C'est un problème urgent dont l'Organisation doit s'occuper pour y apporter rapidement une solution.

153. Il y a deux ou trois jours [880ème séance], j'ai présenté un projet de résolution [A/4522] à l'Assemblée générale au nom du Ghana, de la République arabe unie, de l'Indonésie, de la Yougoslavie et de l'Inde. Ce projet est simple et requiert peu d'explications. Il ne cherche à préjuger aucune question. Il ne cherche à faire pression sur aucun pays ni sur aucun individu. Il n'a rien de cynique. Son objectif essentiel est d'éviter que la situation internationale n'aboutisse à une impasse. Chacun des représentants à l'Assemblée sait combien la situation actuelle est peu satisfaisante et comment peu à peu toutes les possibilités qui s'offrent de discuter des questions essentielles s'amenuisent et disparaissent.

154. Comme le dit notre projet de résolution, nous sommes profondément préoccupés de la récente altération des relations internationales qui menace le monde de conséquences graves. Il ne fait pas de doute que tous les peuples du monde attendent de l'Assemblée qu'elle prenne une mesure propre à amener une détente. Si l'Assemblée ne peut prendre cette mesure, la déception sera partout très profonde, et non seulement l'impasse demeurera, mais on dérivera dans une direction d'où il sera de plus en plus difficile de revenir.

155. L'Assemblée générale ne peut se laisser paralyser dans un domaine d'une importance aussi capitale. La responsabilité de cette impasse nous incombe à tous, mais dans le monde d'aujourd'hui bien des choses dépendent de deux nations puissantes, les Etats-Unis et l'Union soviétique, et, si elles peuvent faire un pas en avant, si minime qu'il soit, le monde poussera un soupir de soulagement. Nous n'escomptons pas que d'une reprise des contacts entre ces deux grands pays puisse se dégager une solution. Nous ne sous-estimons pas les difficultés qui peuvent se présenter, et, après avoir mûrement réfléchi à ce problème, nous avons décidé de faire partager nos appréhensions à l'Assemblée et nous avons proposé cette mesure qui contribuera à coup sûr à la détente.

156. Le projet de résolution n'a pas été présenté à l'Assemblée pour augmenter les controverses existantes, ni pour embarrasser qui que ce soit, mais uniquement dans le désir sincère de faire quelque chose. Nous ne pouvons nous réunir ici, dans cette assemblée, et demeurer impuissants en voyant l'évolution du monde prendre un cours qui ne peut que mener à la catastrophe.

157. J'ai reçu hier soir du Président des Etats-Unis une lettre [A/4529] dans laquelle il a bien voulu me parler de ce projet de résolution. Je présume que les auteurs du projet ont également reçu une réponse analogue. Cette réponse a été publiée dans la presse. Je suis reconnaissant au président Eisenhower d'avoir répondu immédiatement à notre communication. Certes sa réponse ne donne pas à entendre que des contacts tels que ceux que nous avons recommandés ont des chances d'avoir lieu dans un proche avenir,

mais je tiens à indiquer à l'Assemblée que le Président n'a pas complètement rejeté cette idée.

158. Un examen de la question reste encore possible et le Président des Etats-Unis s'est déclaré profondément désireux de contribuer à réduire les tensions internationales. Il a souligné que

"... les principaux problèmes qui se posent dans le monde d'aujourd'hui ne sont pas dus à des divergences d'opinion entre l'Union soviétique et les Etats-Unis seulement, de sorte qu'il n'est pas possible de les résoudre sur le plan bilatéral.

"Les questions qui troublent actuellement le monde présentent aussi un intérêt immédiat et vital pour les autres nations." [A/4529.]

159. Puis-je me déclarer en parfait accord avec le Président des Etats-Unis? Nous sommes convaincus que ces grandes questions ne peuvent être traitées bilatéralement, ni même par un groupe de pays. Elles offrent un intérêt profond et vital pour le monde entier et pour tous ceux qui, venant des quatre coins du monde, se sont rassemblés ici à l'occasion de la présente session de l'Assemblée générale. C'est pour répondre à cet intérêt que certains d'entre nous se sont permis de saisir l'Assemblée générale d'un projet de résolution. Si la question n'intéressait que deux pays, il ne nous aurait pas été nécessaire de la soulever ici. Nous n'avons pas pensé non plus qu'une simple reprise des contacts fournirait une solution magique. Une telle solution ne peut être trouvée qu'après une recherche longue et difficile à laquelle doivent participer de nombreux pays. Mais ce que nous avons pensé, c'est que, étant donné la dangereuse évolution que suit actuellement le monde, une mesure même limitée, prise par les deux grands représentants de deux grands pays, pourrait modifier la situation et marquer un tournant.

160. Angoissés par la colère et l'amertume croissantes qui pénètrent les relations internationales, nous voulions trouver une solution permettant un nouvel examen de ces problèmes. Notre projet de résolution ne proposait aucun remède, aucune solution particulière. Mais nous pensions, et nous persistons à penser, que l'Assemblée générale doit examiner ces problèmes et s'employer par tous les moyens à trouver une façon d'éliminer les nouveaux obstacles qui se sont élevés.

161. Comme l'a dit le Président des Etats-Unis, l'importance de ces questions dépasse le cadre des relations personnelles ou officielles qui peuvent exister entre deux hommes d'Etat. Il y va de l'avenir de l'humanité, et aucune tentative pour améliorer la situation actuelle ne doit être négligée. C'est dans cet esprit que nous avons proposé notre projet de résolution, qui s'inscrit dans le cadre des efforts à faire pour permettre des consultations ultérieures, non seulement entre les deux hommes d'Etat éminents que nous avons mentionnés dans le projet, mais entre les membres de la communauté mondiale tout entière.

162. J'adresse un appel solennel à l'Assemblée générale pour qu'elle adopte ce projet de résolution à l'unanimité aussitôt que possible, et j'espère que mon attente ne sera pas déçue. Dans notre monde, assailli et tourmenté par la guerre froide et toutes ses suites, avec tous les problèmes qui exigent une solution urgente, je me suis permis de lancer moi aussi un appel. Je suis convaincu que, dans tous les pays, la grande majorité des hommes veut que nous travaillions à la paix et souhaite notre succès. Que nous soyons de grands ou de petits Etats, nous nous trouvons en présence de grands problèmes, de problèmes qui sont d'un intérêt vital pour l'avenir de l'humanité. Tout le reste importe moins que cette question essentielle. Je suis convaincu que nous ne pourrons jamais résoudre cette question en faisant la guerre ou en ayant un tel état d'esprit que nous envisageons la guerre et nous nous y préparons. Je suis convaincu que pour permettre des objectifs justes, nous devons recourir à des moyens justes. Il ne peut rien sortir de bon de mauvaises méthodes. C'est une leçon que nous a enseignée notre grand chef Gandhi, et, bien que souvent nous autres Indiens n'ayons pas réussi à suivre son conseil, nous gardons dans nos esprits et dans nos cœurs un peu de son message.

163. Il y a des siècles, un grand Indien, Bouddha, a dit qu'il n'y a de victoire véritable que lorsque tous sont également vainqueurs et que nul n'est vaincu. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est la seule victoire possible. Toute autre méthode mènera au désastre. C'est à cette victoire réelle de la paix dans laquelle il n'y a que des vainqueurs que j'aimerais voir l'Assemblée consacrer ses pensées et tous ses efforts.

*La séance est levée à 12 h 45.*